



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
60 rue Vergniaud 75640 Paris CEDEX 13 /www.fo-com.com /telecoms@fo-com.com

France Télécom - Orange
COM

DÉCEMBRE 2010 • Codes A, C & T



24 ET 31 DÉCEMBRE

FOcom revendique une demi-journée libérée !

Force Ouvrière Communication a écrit au Directeur des Ressources Humaines de France Télécom (voir copie de la lettre au verso), afin d'obtenir pour le personnel, du temps libéré pour mieux profiter des fêtes de fin d'année. FOcom relaie cette demande qui est une forte aspiration de nos collègues.



En effet, après des années de crise, avec la rudesse de la réforme injuste des retraites, avec de fortes incertitudes sur l'emploi des jeunes et l'avenir des seniors dans notre entreprise, chacun, employé ou cadre, a envie, à l'occasion de ces fêtes, de prendre un peu plus de temps avec ses proches, sans avoir à courir pour tout régler à la dernière minute.

L'entreprise peut faire un geste.

Un geste à coût nul.

Le fera-t-elle ?

Acceptera-t-elle une pratique en rupture avec le passé ?

Rompra-t-elle avec la position idéologique qui consiste à dire que toute concession est un dangereux précédent ?

**TU N'AS PAS VOLÉ
LA DEMI-JOURNÉE DU PERSONNEL
AU MOINS ?**



Force Ouvrière, avec tout le personnel, aspire à une attitude nouvelle : du temps libéré pour les fêtes, un peu d'humanité dans la spirale du business !

.../...

AVEC FO COM
PAS DE BLA-BLA, DES RÉSULTATS!



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
telecoms@fo-com.com

Le mardi 29 novembre 2010

FRANCE TELECOM
À l'attention de **M. Bruno Mettling**
Directeur des Ressources Humaines
6, Place d'Alleray
75505 Paris - Cedex 15

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

À l'approche des fêtes de fin d'année, dans un contexte social encore marqué par le conflit des retraites, Force Ouvrière Communication se fait le porte parole des salariés de France Télécom en vous demandant pour les 24 et 31 décembre après-midi :

- d'organiser, pour les services de front-office, une présence réduite avec la possibilité de libérer les salariés présents au moins deux heures avant la fin de service prévue ;
- de dispenser d'activité et de présence tous les salariés des autres services.

Un tel geste aurait, à notre avis, beaucoup plus de poids afin de convaincre les salariés de l'avènement d'un nouveau France Télécom que de nombreux discours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, l'expression de notre parfaite considération.

Jean-Jacques Guichou

Délégué Syndical Central



FÊTES DE FIN D'ANNÉE :
BIEN ENCADRÉES À FRANCE TELECOM !

Courrier adressé
à M. Mettling